



***Critères de sélection
pour le
spectacle de fin d'année***

Révision : 2016/12/17

Critères pour le spectacle de fin d'année

Sommaire des changements

<i>Date</i>	<i>Changement effectué</i>
<i>2014/08/13</i>	<i>Révision globale des règlements et nouvelle mise en page</i>
<i>2015/08/06</i>	<i>Révision globale des critères. Mise en place de pastilles pour les nouveautés et de la couleur pour indiquer la différence avec les anciens critères.</i>
<i>2016/12/17</i>	<i>Changements pour le Star 4, il sera jugé comme l'ancien modèle. Les points seront comptés comme les catégories Star 1-2 et 3.</i>

Critères pour le spectacle de fin d'année

Participation au spectacle

- *Tous les patineurs peuvent participer au spectacle avec leurs groupes. Le nombre de présences dépend de leurs niveaux respectifs.*
- *Être présent à 80 % des heures de pratiques du spectacle, incluant la pratique générale (la pratique générale compte pour une heure) à l'exception de ceux qui ont des compétitions durant les heures de pratiques;*
- *Pour des motifs raisonnables, le club se réserve le droit d'exclure un patineur pour le spectacle.*
- *Avoir remis le coupon-réponse de sa participation au spectacle avant le début de la 1^{ière} pratique. Un patineur n'ayant pas remis son coupon-réponse et étant absent lors de la 1^{ière} pratique est automatiquement exclu du spectacle ;*
- *Un patineur qui vient d'un autre club de patinage ne peut pas avoir un solo lors de sa première année au club de patinage RDP.*
- **Patinage Plus (PP) et Pré-junior** : *une (1) présence par jour patiné (maximum 2).*
- *Un entraîneur-patineur ne peut pas faire la chorégraphie d'un numéro de spectacle et participer comme patineur dans un autre numéro.*

Junior:

- *Patine 1 jour = 1 numéro*
- *Patine 2 jours = 2 numéros*

Intermédiaire

- *Pour le patineur qui patine **intermédiaire** à cause du critère d'âge*
 - *13 ans au 1^{er} septembre de la saison en cours et avoir réussi un test préliminaire*
 - *Patine 1 jour = 1 numéro*
 - *Patine 2 jours = 2 numéros*
- *Pour le patineur qui a réussi ses tests*
 - *½ Préliminaire style libre **et** (Préliminaire en danse **ou** Préliminaire en habiletés)*
 - *Patine 1 jour = 2 numéros*
 - *Patine 2 jours = 3 numéros*

Sénior

- *Pour le patineur qui patine sur le **sénior** à cause du critère d'âge*
 - *16 ans au 1^{er} septembre de la saison en cours avec ½ junior bronze style libre*
 - *Patine 1 jour = 2 numéros*
 - *Patine 2 jours = 3 numéros*
- *Pour le patineur qui a réussi ses tests*
 - *Junior bronze style libre complété **ou** (junior argent danse **et** junior argent habiletés)*
 - *Patine 1 jour = 3 numéros*
 - *Patine 2 jours = 4 numéros*

Critères pour le spectacle de fin d'année

Présentations supplémentaires

Pour avoir la possibilité de présenter : un solo, un duo, un trio ou un quatuor, les patineurs doivent satisfaire les différents critères énumérés ci-dessous en fonction de leur catégorie de patinage.

Voici la liste des critères minimaux à respecter pour chacun des types de patineurs :

Critère minimal auquel tous les patineurs doivent satisfaire

- Avoir évolué sur au moins 2 sessions de style libre par semaine, et ce, durant toute la saison.
- **Le patineur doit avoir un minimum d'un (1) numéro de spectacle (en groupe) pour pouvoir faire un numéro spécial (solo, duo, trio, quatuor ou valse) ou tout autre numéro spécial.**

Critères spécifiques pour la VALSE

- Une patineuse peut évoluer sur la VALSE si elle a minimalement complété ses tests Junior Argent ou plus en Danse à la date des tests en février qui précède la tenue du spectacle de clôture. Un maximum de 12 patineuses, les plus avancées au test de février qui précède le spectacle seront sélectionnées, s'il y a égalité il y aura tirage au sort.

Les mêmes critères seront utilisés pour la sélection des garçons du club.

Les patineurs sélectionnés pour la valse ne pourront manquer aucune pratique.

Critères additionnels pour les patineurs de compétitions

Pour avoir droit **automatiquement** à un **solo**, le patineur de compétitions doit avoir participé à quatre (4) des compétitions qui suivent entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année qui précède la tenue du spectacle de clôture.

1. Jeux du Québec **ou** de la Participation (si la catégorie est offerte)
2. Championnat d'été
3. Georges Éthier ou Sous sections
4. Section (si qualifié)
5. La compétition invitation RDP est obligatoire (si la catégorie est offerte)

Autres au choix si nécessaire

Critères pour le spectacle de fin d'année

Critères additionnels pour la catégorie OR

- Le patineur qui a réussi son test **Catégorie OR** en style libre complété, peut avoir un solo l'année de la réussite.
- Pour avoir droit à un **solo**, le patineur de tests de **Catégorie OR** en style libre complété doit avoir participé aux quatre (4) compétitions spécifiées ci-dessous entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année qui précède la tenue du spectacle de clôture.

Critères additionnels pour les catégories Star 5, senior bronze, junior argent et senior argent

- Pour avoir la possibilité de présenter un solo, un duo, un trio ou un quatuor, un patineur doit avoir participé à quatre (4) compétitions parmi celles ci-dessous entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année qui précède la tenue du spectacle de clôture.
- Le conseil d'administration déterminera le nombre de numéros spéciaux.
- Seulement 4 compétitions seront comptabilisées (pas plus).
- Les compétitions devront respecter ces critères :
 - La compétition invitation RDP est obligatoire
 - Finales régionales **ou** invitation Maurice- Richard obligatoire
 - Deux autres compétitions au choix.
- Si le patineur a participé à des compétitions dans deux (2) catégories différentes dans son année, les points sont cumulés séparément dans chaque catégorie. Par exemple, s'il a participé à des compétitions dans les catégories Star 4 et Star 5, les points accumulés dans Star 4 ne comptent pas pour la Star 5.
- Les points seront cumulés avec le pointage CPC
- En ce qui concerne la Finale régionale STAR, l'addition des résultats des deux programmes (qualification et finale) comptera pour une seule compétition.
- Un patineur ne pourra pas avoir deux (2) solos et un numéro spécial (duo, trio, quatuor, etc.) plus de 3 années dans la même catégorie. Un solo sera offert au patineur de la catégorie ayant le meilleur pointage qui respecte tous les critères du spectacle de fin d'année.
- Un numéro spécial (duo, trio et quatuor) sera offert au patineur de la catégorie ayant le deuxième, le troisième, la quatrième et cinquième place dans le classement du pointage si le patineur respecte tous les critères du spectacle de fin d'année.
- Le choix de l'entraîneur pour les numéros spéciaux intégré à un numéro du club (duo, trio et quatuor) est sous la responsabilité du club.

Critères pour le spectacle de fin d'année

Critères additionnels pour la catégorie Star 4

- Pour avoir la possibilité de présenter un solo, un duo, un trio ou un quatuor, un patineur doit avoir participé à quatre (4) compétitions parmi celles ci-dessous entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année qui précède la tenue du spectacle de clôture.
- Le conseil d'administration déterminera le nombre de numéros spéciaux.
- Seulement 4 compétitions seront comptabilisées (pas plus).
- Les compétitions devront respecter ces critères :
 - La compétition invitation RDP est obligatoire
 - Finales régionales obligatoires
 - Deux autres compétitions au choix.
- Si le patineur a participé à des compétitions dans deux (2) catégories différentes dans son année, les points sont cumulés séparément dans chaque catégorie. Par exemple, s'il a participé à des compétitions dans les catégories Star 4 et Star 5, les points accumulés dans Star 4 ne comptent pas pour la Star 5
- Un patineur ne pourra pas avoir deux (2) solos et un numéro spécial (duo, trio, quatuor, etc.) plus de 3 années dans la même catégorie. Un solo sera offert au patineur de la catégorie ayant le meilleur pointage qui respecte tous les critères du spectacle de fin d'année.
- Un numéro spécial (duo, trio et quatuor) sera offert au patineur de la catégorie ayant le deuxième, le troisième, la quatrième et cinquième place dans le classement du pointage si le patineur respecte tous les critères du spectacle de fin d'année.
- Le choix de l'entraîneur pour les numéros spéciaux intégré à un numéro du club (duo, trio et quatuor) est sous la responsabilité du club.
-  Les points seront cumulés par élément. Chaque élément jugé se verra attribuer les points suivants :
 - OR = 3 points
 - Argent = 2 points
 - Bronze = 1 point
 - Mérite = 0 point
- Les points bonis inscrit sur la feuille de résultat, sera ajoutés au nombre de point calculés.

Critères pour le spectacle de fin d'année

Critères additionnels pour les catégories Star 2 et Star 3

- *Un minimum de 3 compétitions entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année qui précède la tenue du spectacle de clôture.*
- *Les compétitions devront respecter ces critères :*
 - *La compétition invitation RDP est obligatoire*
 - *Deux autres compétitions au choix*
- *Le nombre de numéros et de patineurs par numéro dépendra du nombre de patineurs qualifié pour ces catégories.*
- *Le coût de la location des costumes est assumé par les parents*
- *Le coût et le choix de l'entraîneur sont la responsabilité du club*
- *Les entraîneurs choisis pour un numéro de spectacle devraient également s'occuper du solo intégré.*
- *Si le patineur a participé à des compétitions dans deux (2) catégories différentes dans son année, les points sont cumulés séparément dans chaque catégorie. Par exemple, s'il a participé à des compétitions dans les catégories Star 2 et Star 3, les points accumulés dans Star 2 ne comptent pas pour la Star 3.*
- *Les points seront cumulés par élément. Chaque élément jugé se verra attribuer les points suivants :*
 - *OR = 3 points*
 - *Argent = 2 points*
 - *Bronze = 1 point*
 - *Mérite = 0 point*
- *Un solo spot sera attribué au patineur ayant cumulé le plus de points dans sa catégorie*

Critères pour le spectacle de fin d'année

Critères additionnels pour les catégories Star 1

- Un minimum de 2 compétitions entre le 1er janvier et le 31 décembre de l'année qui précède la tenue du spectacle de clôture.
- Les compétitions devront respecter ces critères :
 - La compétition invitation RDP est obligatoire
 - 1 autre compétition au choix
- Il y aura un numéro spécial pour tous les Star 1 qui satisfont les critères ci-dessus.
- Le coût de la location des costumes est assumé par les parents
- Le coût et le choix de l'entraîneur sont la responsabilité du club

Pour avoir droit à un numéro spécial d'interprétation

- Un minimum de 4 compétitions
- Les compétitions devront respecter ces critères :
 - La compétition invitation RDP est obligatoire
 - Trois autres compétitions au choix
- Il y a un seul numéro spécial pour toutes les catégories d'interprétation
- Le pointage sera déterminé par l'addition d'un maximum de quatre résultats de compétition.
- Advenant qu'il y ait seulement un patineur dans la catégorie interprétation, ce patineur aura droit à un solo intégré dans un numéro (groupe).

Pour toutes les catégories

- Les frais de location des costumes sont sous la responsabilité des parents. Par contre, la location des costumes pour les solos intégrés et les numéros spéciaux sont choisis par le comité de spectacle. Le choix des costumes pour les solos est la responsabilité du patineur ou de ses parents.
- Le choix et les frais d'entraîneurs pour les solos et les numéros spéciaux intégrés (duo, trio et quatuor) sont sous la responsabilité du club.
- Un patineur ne peut pas avoir plus d'un solo, solo intégré ou numéros spéciaux (duo, trio et quatuor) dans un même spectacle de clôture.
- Un solo ou un solo intégré doit être préparé sur un style libre seulement.
- Le choix et les frais de l'entraîneur pour les numéros spéciaux non intégrés (duo, trio, quatuor) sont sous la responsabilité des parents.

Critères pour le spectacle de fin d'année



Résumé de la répartition des numéros spéciaux :

Star 1	<i>Un numéro spécial pour tous les Star 1</i>	
Star 2	<i>Un solo spot</i>	<i>Le nombre de numéros et de patineurs par numéro dépendra du nombre de patineurs qualifié pour ces catégories.</i>
Star 3	<i>Un solo spot</i>	
<i>Star 4</i>	<i>Un solo</i>	<i>Un numéro special</i>
<i>Star 5</i>	<i>Un solo</i>	<i>Un numéro spécial</i>
<i>Sénior Bronze / Star 6</i>	<i>Un solo</i>	
<i>Junior Argent / Star 8</i>	<i>Un solo</i>	
<i>Sénior Argent / Star 10</i>	<i>Un solo</i>	<i>Un numéro spécial</i>
Or	<i>Un solo</i>	<i>Un numéro spécial</i>
Interprétation	<i>Un numéro spécial</i>
Compétition	<i>Un solo pour chaque</i>	-----

Précisions sur les numéros spéciaux

- *Un nombre maximal de 4 patineurs par numéro spécial pour les Star 4 et plus.*
- *Les solos pourront être intégrés à des numéros selon les besoins du spectacle.*
- *Pour ce qui est des duos, trio et quatuor, le CA se réserve le droit de regrouper des catégories, d'ajouter ou de retirer des numéros ou des solos selon les besoins du spectacle.*